Commission Départementale des Jeunes du 5 juin 2014

Maison des Sports

Début de la CDJ à 20.00

Membres présents :

- Eric DUCOS : président Commission des Jeunes et Secrétaire du Comité
- Michel KERISIT: responsable de la Commission Sportive
- Jean-Philippe SPEGAGNE : membre de la CDJ
- Patrick FOSSARD : responsable du challenge FEJ
- Olivier GROSDOIGT : éducateur sportif départemental.
- Yoann JOUIN : représentant club FEJ de SAINT-MALO
- Sébastien FREMONT : représentant club FEJ de la TA RENNES
- Cédric ROINSON : représentant club FEJ de VITRE
- Serge SAUVAGE: représentant club FEJ de l'AVENIR de RENNES
- Nathalie AILLARD et Isabelle TALARMAIN : représentants club FEJ de MONTFORT TT
- Anthony BRETON : représentant club FEJ de l'OC CESSON
- Thierry MARQUIS : représentant club FEJ de RAQUETTE BRECEENNE

Membres excusés :

- Jacques SORIEUX : président du Comité
- Pascal BOYER : membre de la CDJ
- Kenny RENAUX : Conseiller Technique Fédéral

Eric DUCOS, responsable de la CDJ, souhaite la bienvenue aux membres de la CDJ et fait un tour de table car de nouveau responsable de club FEJ sont présents à cette CDJ.

1. Approbation du compte-rendu de la CDJ du 14 novembre 2013.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Le point sur les compétitions jeunes

Championnat Jeunes par équipes :

Dans un premier temps Eric DUCOS fait un bilan du championnat à l'issue des trois phases. La remarque générale est une baisse globale, soit environ une vingtaine d'équipes sur l'ensemble des trois championnats, avec une baisse accentuée en benjamins/minimes. Michel K. souligne que cette baisse est en phase avec la baisse du nombre de licenciés dans ces deux catégories.

Eric souligne, que de manière globale, le championnat s'est bien déroulé. Il n'y a pas eu tant de forfait que cela. Néanmoins, ce dernier marque son mécontentement vis-à-vis de certains clubs qui envoient leur feuille en retard, voire même qui ne les envoient pas du tout. Ainsi, presque un mois après la dernière journée, le club de l'EPSG n'a toujours pas envoyé les deux feuilles des rencontres qui se sont déroulées à domicile lors de cette dernière journée. Après plusieurs relances, le club a été sportivement pénalisé en mettant un forfait à chacun de ces équipes. Il soulève la question de savoir s'il ne serait pas opportun d'infliger une pénalité financière en cas de retard répété et systématique, en imposant une date limite par exemple. Après discussion, il est décidé de ne pas appliquer ce type de sanction et de gérer ce problème directement avec le club.

Concernant le règlement, il est suggéré que le départage en cas d'égalité se fasse au goal-average général et non particulier, c'est-à-dire que l'on suive les règles fédérales. Le règlement sera mis à jour pour la prochaine saison.

Eric relate le problème qui a eu lieu à CHATEAUBOURG lors d'une rencontre les opposant à VITRE. En l'absence de feuille et après avoir eu les explications des deux clubs, les deux équipes ont été déclarées forfaits. De ce fait, ces deux équipes se sont retrouvées à égalité dans la poule (la rencontre non jouée aurait dû servir au départage pour déterminer l'équipe 1ère de poule). Après consultation de la commission sportive, il a été décidé de les départager au goal-average général permettant ainsi à VITRE de finir 1ère de poule et d'être qualifié aux Titres.

Une discussion s'engage également sur la possibilité de mettre le championnat sur deux phases pour simplifier la gestion des clubs. Eric rappelle le souhait initial des techniciens sur la raison de faire ce championnat sur trois phases. Il souligne aussi la difficulté de passer sur deux phases car cela entrainerait des poules plus conséquentes (6 ou 8 équipes par poules au lieu de 4 actuellement), donc un nombre plus restreint de poules et des difficultés à faire des poules géographiques à certains niveaux.

Enfin, à la demande de quelques responsables de clubs, Eric a essayé de caler le calendrier du championnat des jeunes sur le calendrier du championnat seniors en tenant compte des contraintes suivantes :

- Pas de rencontre pendant les vacances
- Un délai de 3 semaines entre chaque phase pour permettre aux clubs de s'organiser.

Les titres se sont déroulés comme d'habitude à Mordelles. Cette année, nous avons pu utiliser la 2ème salle le Samedi après-midi, permettant ainsi d'utiliser un maximum de tables pour le Circuit des Jeunes dans la salle principale. Lors de ces titres, Eric souligne deux problèmes :

- Le club de Vitré s'est présenté avec les 3 mêmes joueurs pour deux équipes différentes. Le club a du faire un choix entre les deux équipes…l'autre équipe a été déclarée forfait.
- En D2 Cadets/Juniors, le club de Guipry-Messac a présenté un joueur n'ayant jamais participé au championnat jeunes et surclassé par rapport aux joueurs normaux de l'équipe. De ce fait, ses résultats ont été considérés comme perdu pour l'équipe lors de la finale, et le score s'est donc trouvé inversé. Malheureusement, cette erreur ayant été découverte après coup, le titre avait été remis à cette équipe. Un courrier a été envoyé à ce club pour récupérer le fanion et les médailles qui seront remis au club du CPB Rennes qui est donc champion de D2 Cadets/Juniors. Pour ce dernier point, dans la mesure où les feuilles sont tirées par informatique, Eric suggère d'améliorer le « logiciel » afin de vérifier avant la rencontre que les joueurs sont bien qualifiés pour jouer un rencontre donnée.

Concernant le point de règlement obligeant la participation à quatre rencontres du championnat jeunes, pour pouvoir jouer la journée des titres, Eric admet que cela est peut-être trop et va diminuer à deux. En effet, si une équipe s'engage par exemple en troisième phase et se qualifie aux titres, certains jeunes de cette équipe peuvent n'avoir fait que deux parties. Il sera également rajouté un point dans la convocation indiquant aux clubs de contacter la responsable de la Commission des Jeunes pour éventuellement avoir une dérogation sur un remplacement d'un joueur par un joueur non qualifié, si ce remplacement ne fausse pas le déroulement des titres.

<u>Circuit des Jeunes</u> :

Les six tours ont pu avoir lieu cette année avec une très bonne participation moyenne (124 à Cesson, 137 à Cesson, 116 à Thorigné, 150 à Cesson, 115 à Saint-Aubin du Cormier et 113 à Mordelles).

Une discussion s'engage sur la répartition des tableaux dans la journée. Actuellement, le matin, on a environ 50 joueurs, alors qu'on a plus de 80 joueurs l'après-midi. Il semble difficile de séparer les deux tableaux filles. Après réflexion, et si l'horaire le permet, nous allons tenter la saison prochaine de mettre les 4 tableaux A, B, D et E le matin (soit environ 75 joueurs), en commençant à 9h30 au lieu de 10h00. L'après-midi accueillera uniquement le tableau C avec 50 à 60 joueurs et commencera

à 14h30 au lieu de 14h00. Une simulation sera faite en se basant sur la plus grosse journée qui a eu lieu cette année (4ème tour avec 150 jeunes).

Yoann fait remarquer que les lieux sont trop centrés sur le bassin rennais et souhaiterais qu'un tour puisse se dérouler sur le bassin malouin. Eric rappelle qu'un tour devait avoir lieu à Tinténiac qui n'est pas très loin de Saint-Malo et qu'ils se sont désistés au dernier moment.

Pour finir sur ce point Eric mentionne le fait que, suite à une erreur de jugement sur le classement d'un joueur du tableau C, ses points n'ont pas été entrés tout de suite lors du sixième tour entrainant une erreur sur le classement des quatre premiers joueurs au classement général, et donc une erreur sur la remise des lots. Bien entendu, le joueur qui aurait dû être sur le podium sera également récompensé et le bon d'achat prévu lui sera donné.

En fin de CDJ, Anthony soulève un point concernant la disqualification des jeunes qui sont montés eu CFI au niveau régional. Il trouve que ce règlement n'est pas forcément adapté surtout quand un jeune monte et redescend immédiatement. De ce fait il ne peut plus participer au Circuit des jeunes et n'est pas certain de remonter au CFI régional. Eric suggère alors de modifier le règlement en précisant que « tout joueur qualifié sur un tour de CFI régional et s'y maintenant n'a plus le droit de participer au Circuit des Jeunes ».

Interclubs :

Cette année ils ont eu lieu au CPB Rapatel. De manière globale, le nombre d'équipes inscrites était légèrement supérieur à celui de la saison dernière. C'est en juniors et en minimes garçons que l'augmentation a été la plus marquante. Nous constatons malheureusement une nette diminution des équipes poussins (seulement deux équipes inscrites cette année) ce qui a entrainé l'annulation du tableau. Quant aux tableaux filles, on constate des difficultés pour les clubs à en inscrire, et quand nous avons la chance d'avoir éventuellement une équipe, nous devons annuler faute de participants, le regroupement des catégories n'étant pas forcément judicieux ou possible (à cause des différences d'âge et de niveau).

Olivier rappelle pourtant la possibilité de faire des ententes entre clubs pour inscrire une équipe. Néanmoins, jusqu'à présent les ententes ne sont pas autorisées à jouer au niveau régional. Eric suggère de proposer un changement au niveau régional. En effet, bien que la FFTT ait décidé de supprimer les Interclubs Nationaux, la Ligue a décidé de maintenir cette compétition au niveau régional. Du fait qu'il n'y ait plus de qualification au niveau national, peut-être pourrait-on assouplir le règlement au niveau régional.

Critérium des Jeunes :

Le constat est décevant. Le nombre d'engagés est descendu à environ 150 jeunes et seulement 11 clubs étaient présents. Pourtant cette année, rien ne semblait allait à l'encontre d'une meilleure participation que la saison passée où la date n'était pas idéale et le lieu excentré sur la côte Nord. Un élément de réponse concernant un ou deux clubs pourrait être le chevauchement de date avec les finales régionales par classement. C'est une des raisons par exemple pour laquelle Saint-Malo n'a pas envoyé de jeunes cette année.

Anthony BRETON soulève le problème de date d'envoi et de retour des inscriptions. Il est vrai que le fait que le week-end concerné était juste après les vacances fait que de nombreux clubs s'y sont probablement pris un peu tard ou n'ont pas eu les informations assez tôt pour pouvoir engager des équipes complètes.

Eric souligne d'ailleurs que c'est la première année depuis l'existence de cette compétition qu'un tableau n'a pas pu être organisé faute de participant et qu'aucun club n'a eu le bonus de 23 points indiquant des équipes complètes où toutes les catégories sont présentes.

Un effort devra être fait par le Comité pour faire attention et anticiper peut-être plus l'envoi des papiers afin de prévoir une bonne quinzaine de jours en dehors de période scolaire. Cette année, ces derniers avaient été envoyés seulement une semaine avant les vacances.

La question se pose donc sur la pérennité de cette compétition. Si l'effectif était encore amené à diminuer, on pourrait envisager sa suppression ou sa refonte complète, mais il est suggéré d'attendre encore une saison pour analyser l'évolution.

Il est suggéré éventuellement de rajouter la catégorie poussins, mais Eric pense qu'il faudrait revoir par conséquent la notion de bonus qui serait trop contraignant pour les clubs. Cette éventualité sera envisagée la saison prochaine si on devait réformer la compétition.

Championnat d'Ille-et-Vilaine :

Le nombre d'inscrits cette année était en baisse pour les catégories jeunes, même si une partie pouvait s'expliquer par l'absence des poussins et benjamins qualifiés au Top de Zone.

Anthony soulève un problème concernant la qualification d'une tête de série en poussin qui a fait que ce joueur a commencé son tableau directement en ½ finale. Il aurait préféré que ce joueur fasse les poules. Michel souligne que le fait qu'un joueur qualifié dans le tableau supérieur à sa catégorie, ne fasse pas les poules du tableau de sa catégorie est uniquement lié à un problème d'horaire.

Cédric pense qu'il n'est pas normal que seuls quelques joueurs puissent faire le tableau de la catégorie au-dessus. Là encore, on est obligé de donner une limite et n'autoriser vraiment que des joueurs susceptibles de se qualifier au Championnat de Bretagne. IL est rappelé que cette décision de faire jouer quelques joueurs dans la catégorie du dessus émane de la Commission des Jeunes et plus particulièrement des techniciens qui souhaitaient que les meilleurs jeunes puissent s'aguerrir sur des joueurs plus forts.

3. Challenge FEJ

Eric distribue le classement FEJ à l'issue de cette saison. Dans la logique les huit premières places sont occupées par des clubs FEJ. Au passage eric remercie une nouvelle fois Patrick qui est en charge de la mise à jour de ce classement.

Ce dernier soulève quelques questions ou remarques relatives à l'attribution de points dans des situations qui ont pu évoluer au niveau des compétitions :

- Dans le circuit des jeunes, les filles ayant participé au tableau B garçons et n'ayant pas participé dans les tableaux féminins ne marquent pas de points pour le club, alors qu'elles en marquaient avant lorsqu'elles participaient dans les tableaux féminin. Eric précise que cela n'était pas contradictoire et qu'elles auraient pu participer aux deux tableaux. Par contre, si on met en place la suggestion évoquée auparavant de mettre les tableaux filles le matin, le problème se posera de nouveau la saison prochaine.
- Concernant les Interclubs, certains clubs se sont vus attribué des points dans certaines catégories alors qu'une seule équipe était engagée. Eric estime que cela est normal car le club n'est pour rien dans le fait qu'il soit seul inscrit dans une catégorie. Par contre, au passage, Patrick ne souligne que deux équipes poussins étaient engagées, mais le tableau a été annulé ; Patrick n'a pas eu ces résultats et de ce fait, les deux clubs concernés n'ont pas eu les points prévus.
- Enfin, un problème similaire se pose au Critérium Fédéral. Certains jeunes en petite catégorie ou dans les tableaux filles peuvent apporter des points au club en ayant juste participé à un seul tour. Patrick pose donc la question de savoir s'il ne faudrait pas imposer un minimum de tour de participation. Cela parait difficile puisqu'un club peut engager des jeunes à chaque tour et qu'un jeune qui a bien progressé peut faire par exemple un résultat lors de son engagement au 4ème tour.

Fin de la CDJ : 22h40.